

Unaf-Udaf : 1^{er} réseau de Points Conseil Budget

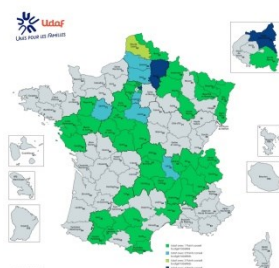
Chacun d'entre nous peut être confronté à des difficultés financières : perte d'un emploi, séparation, ou tout simplement l'accumulation de crédits amènent de nombreuses familles à perdre pied. L'objectif des nouveaux Points Conseil Budget est de proposer un soutien à toute personne, quels que soient sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent.

La Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement prévoit le déploiement de 400 Points Conseil Budget sur l'ensemble du territoire français d'ici 2022. En 2019, après la publication d'un appel à manifestation d'intérêt, l'Etat a labellisé 150 Points Conseil Budget dans 8 régions. Les Unions départementales des associations familiales (Udaf) ont obtenu 65 labels, faisant du réseau des Udaf le 1^{er} réseau d'accompagnement budgétaire. L'expertise du réseau Unaf-Udaf-Uraf en matière d'accompagnement budgétaire a ainsi été reconnue.

Les conseillers des Points Conseil Budget ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires, et contribuer à lutter contre le surendettement. « *Notre objectif est de rompre le cercle vicieux du mal endettement et bien sûr que les personnes conseillées se sentent moins seules face aux problèmes de budget.* » explique Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf.

Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées. L'approche familiale et de défense des consommateurs des Udaf constituent le gage d'un accompagnement de qualité.

Le réseau des Udaf se tient prêt pour la nouvelle vague de déploiement qui aura lieu courant 2020 dans 5 nouvelles régions.



Pour en savoir plus :

[Sur le réseau des Udaf labellisées www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

Sur le dispositif national : www.Mesquestionsdargent.fr

Contact presse : Laure MONDET
lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 05

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des UDAF et URAF qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.